

## "Représentation des formateurs et régulation des pratiques actuelles et futures du métier"

### abstract

L'exposé sera centré autour de 2 questions principales :

1. Les pratiques actuelles sont-elles suffisamment régulées ?
2. Les pratiques et métiers de la formation sont-ils suffisamment défendus et promus?

### REGULATION

Comment les pratiques actuelles des métiers de la formation sont-elles aujourd'hui régulées ?

• **Pour accéder aux métiers de la formation, en termes de certification, il existe deux filières de formation** : une filière professionnelle gérée selon les règles de l'OFFT et une filière académique, gérée par l'université – à Genève .

En CH-Romande, plusieurs structures ont été créées par la FSEA afin de faciliter les échanges et aider les prestataires à coordonner les filières, il s'agit de : La FRAFFA (*Fédération romande des acteurs de la formation de formateurs d'adultes*) ; la CRFBA (*Coordination romande pour la formation de base*) ; la CRFC (*Conférence romande pour la formation continue*).

• **Le dispositif est complété par des normes qualité** : Éduqua, ISO et EFQM, qui sont les normes principales existantes. A relever aussi, en complément, les Chartes et principes déontologiques édictés par l'ARFOR et l'ARFAD.

• **Avec un contrôle sous forme d'évaluation continue des prestations.**

• **Et une stimulation / un encouragement à la formation continue des formateurs**, tant de la part des centres de formation que des associations.

• **La rémunération des formatrices/formateurs serait-elle un moyen supplémentaire de régulation ? Où constitue-t-elle un domaine à réguler ?**

**Conclusion** : Est-ce que ce qui existe aujourd'hui en terme de régulation est suffisant ? Est-ce que les certifications, normes, évaluations, Chartes existantes et associations professionnelles sont des signes extérieurs (les stigmates) suffisamment visibles de l'existence professionnelle des formateurs ?

### PROMOTION/DEFENSE DE LA FORMATION D'ADULTES ET DES FORMATEURS-TRICES

Que font aujourd'hui les représentants des formatrices et formateurs d'adultes, du point de vue des associations ? Et ce qui est fait est-il ou non suffisant ?

• **En terme de projet**, l'ARFOR et l'ARFAD sont associées pour la promotion de la fonction formation au sein des entreprises

• **En terme de représentation**, il existe différents lieux utilisés : Forum UniEmploi, le Festival de la formation, et le Salon des RH

• **Enfin en terme de réflexion politique**, 2 membres romands participent aux consultations organisées par le groupe d'experts de Berne.

Mais il y a une **difficulté particulière** : les associations professionnelles, bien présentes au niveau romand, manquent d'équivalence en Suisse alémanique ou au Tessin.

**Conclusion** : Faudrait-il créer une chambre professionnelle pour les formateurs d'adultes ? Est-ce souhaitable ou l'existant est-il suffisant ? Y aurait une autre piste ? Comment y parvenir ?

#### Liens utiles :

[www.portailffa.ch](http://www.portailffa.ch) : le portail de la formation des formateurs en Suisse

[www.arfor.ch](http://www.arfor.ch) : ARFOR, Association romande des formateurs

[www.arfad.ch](http://www.arfad.ch) : ARFAD, Association romande des formatrices et formateurs d'adultes diplômés

[www.crfc.ch](http://www.crfc.ch) : CRFC, Conférence romande pour la formation continue

[www.alice.ch](http://www.alice.ch) : le site de la FSEA, Fédération Suisse pour la formation continue